

Frais annexes Eau
Commune de Revest Du Bion
Tarifs au 1er janvier 2024

	Total H.T. en euros	Taux de T.V.A en %	T.V.A.	TOTAL T.T.C en euros
Prestations liées au service de l'abonné				
FRAIS D'INTERVENTION SUR BRANCHEMENT ET DE RECOUVREMENT DE CREANCES (Article 3.5 et 4.5 du Règlement de Service)				
Frais d'accès au service	71,58	10,00	7,16	78,74
Frais d'accès au service avec déplacement	124,64	10,00	12,46	137,10
Pénalités pour retard de paiement 1ère relance	3,70	0,00	0,00	3,70
Pénalités pour retard de paiement 2ème relance	12,96	0,00	0,00	12,96
Pénalités pour retard de paiement à compter de la 3ème relance	37,02	0,00	0,00	37,02
Frais d'avis de fermeture (lettre de programmation de coupure)	37,02	10,00	3,70	40,72
Infraction au règlement et manipulation frauduleuse + huissiers	222,14	10,00	22,21	244,35
Déplacement au lieu de livraison des eaux	55,53	10,00	5,55	61,08
Participation aux frais de rejets bancaires	6,17	10,00	0,62	6,79
Service "Conso +" par mois et par compteur	3,09	20,00	0,62	3,71